

Concours Sciences Sociales

Rapport épreuve écrite d'option économie

Session 2021

Jury : Maxime Fajeau, Anaïs Henneguelle, Charlotte Mérigaud et Thomas Vendryes (coordinateur).

Le jury était inchangé par rapport à l'année dernière.

Sujet : Consommer plus ?

Entre parenthèses apparaissent les données de 2020.

- Nombre de candidats concernés : 316 (322)
- Nombre de candidats présents : 306 (292)
- Nombre de candidats absents : 10 (30)
- Nombre de copies blanches : 3 (2)
- Note minimum : 0/20 (0/20)
- Note maximum : 20/20 (20/20)
- Moyenne : 9,83 (9,45)
- Ecart-Type : 3,52 (4,24)

Le sujet proposé par le jury cette année ciblait une des notions phares du programme d'économie de la filière BL et des sciences économiques en général – la consommation – avec la diversité des mécanismes et des enjeux associés. La grande richesse des éléments du programme qui pouvaient être sollicités a pu contribuer à la poursuite de la baisse des copies blanches ou pratiquement vides de contenu : seulement 10 copies ont obtenu une note strictement inférieure à 4/20 cette année (3,3% des copies), contre 26 (8,9%) en 2020, et 34 (10,5%) en 2019. Le jury se félicite de la décline constante du nombre de candidat.e.s qui ne sont pas de fait en mesure de proposer une dissertation complète et au moins une ébauche de réflexion à partir d'éléments pertinents du programme. En tête de distribution, une copie s'est distinguée par un 20/20, mais cette copie de tête était accompagnée de moins d'excellentes copies que les années précédentes (elle était suivie de deux 18,5/20 , contre trois 19,5/20 en 2020, et l'année 2019 avait connu cinq 20/20).

Au risque de se répéter, le jury rappelle que l'objectif de la dissertation d'économie dans le cadre de l'épreuve spécifique de l'ENS Paris-Saclay n'est pas de présenter le plus grand nombre

possible de connaissances en visant à l'exhaustivité, mais de proposer une argumentation intéressante et originale, fondée sur des connaissances bien maîtrisées, théoriques comme empiriques, pertinemment choisies et articulées.

En termes de connaissances, deux grandes dimensions du programme étaient attendues :

- En microéconomie d'une part, du côté de la microéconomie du consommateur notamment : contrainte budgétaire (dont on rappelle qu'elle dépend à la fois des revenus de l'agent et du prix des produits) ; effets revenu et substitution (trop souvent mal compris) ; notions d'élasticité revenu et d'élasticité prix (trop souvent confondues) et typologies connexes des biens ; mécanisme de l'arbitrage travail-loisir ; ou encore celui du choix intertemporel entre consommation et épargne. Certain.e.s candidat.e.s ont très justement noté (sans qu'il ait été nécessaire de s'y étendre outre mesure) que les producteurs aussi consommaient, dans le cadre du processus de production lui-même.
- En macroéconomie d'autre part : approches keynésiennes de la consommation ; mécanismes de politique budgétaire (et consommation de l'Etat) et monétaire ; modèles IS-LM (voire IS-LM-BP et OG-DG), etc.

De bonnes copies ont pu se concentrer sur une seule des deux dimensions (micro ou macro), mais pour atteindre de très bonnes notes, il fallait s'appuyer sur les deux – sans viser une totale mais impossible exhaustivité.

Au-delà de ces deux dimensions majeures, les réflexions développées dans les copies se sont très naturellement et pertinemment articulées avec des références aux notions d'externalités et de biens communs, et/ou par des développements sur le commerce international (et ses conséquences en termes de spécialisation, d'intensification des échanges et de distribution), sur le système bancaire et financier, ainsi que sur les inégalités. Certain.e.s candidat.e.s sont même allé.e.s jusqu'à évoquer les effets réseaux et les externalités positives connexes liées à la consommation – ce qui pouvait tout-à-fait être pertinent dans le cadre du sujet.

Comme les années précédentes, le jury s'étonne encore de la faiblesse voire de l'absence de discussion des termes du sujet – alors qu'il n'y en avait, cette année, que deux : « consommer » et « plus » ! Il était attendu que les différentes définitions et dimensions de la consommation soient évoquées (en micro, en macro, en comptabilité nationale). Dans les copies qui ont tenté une définition, la notion a trop souvent été réduite à l'acte d'« acheter » des biens et services (même si de très rares copies se rappelaient dans un second temps, par exemple, les notions d'autoconsommation et de consommation « effective » des ménages en comptabilité nationale), à la consommation de « biens » (excluant donc les services) et aux ménages (oubliant donc les consommations intermédiaires des firmes, et la consommation des administrations publiques). Trop peu de copies se sont véritablement interrogées en introduction sur le terme « plus », qui était pourtant celui qui permettait d'ouvrir de nombreuses pistes de réflexion et de problématisation : « plus » par rapport à quoi, à qui ? Est-ce désirable, possible ? Ces enjeux pouvaient être abordés d'un point de vue micro comme macro, et, bien entendu, mis en perspective avec la finitude des ressources naturelles.

Les candidat.e.s qui ont pris le temps de s'interroger sur les termes du sujet ont pu proposer différentes problématiques pertinentes, et qui s'articulaient le plus souvent autour de la tension entre d'un côté les côtés positifs d'une hausse de la consommation (hausse de l'utilité d'un point de vue micro, hausse de la production et de l'emploi d'un point de vue macro) et réciproquement les risques d'une baisse (notamment en termes d'équilibre de sous-emploi), et de l'autre les effets négatifs d'une hausse continue (en particulier externalités, biens communs et finitude des ressources productives). En revanche, le sujet ne se cantonnait pas à une discussion de l'efficacité d'une relance keynésienne de l'économie ; il était également dommage de se limiter à une discussion purement microéconomique des termes et donc de l'analyse qui s'ensuivait. Le jury rappelle par ailleurs l'utilité de « ramasser » le caractère problématique tiré du sujet dans la formulation de la problématique, qui est là pour ça : souvent, y compris après des analyses mettant bien en évidence les tensions susmentionnées, la problématique annoncée restait plate et très proche du sujet lui-même (du type « faut-il consommer plus ? ») et ne permettait donc pas véritablement d'amorcer lancer une réflexion intéressante.

Trop d'annonces de plan restent décevantes, et enchaînent les généralités qui en disent trop peu sur le contenu réel des grandes parties de la dissertation à venir. Il faut annoncer efficacement l'argument central ou le cadre de chaque partie : si l'objet est d'étudier les effets externes de la consommation sur l'économie, une phrase courte devrait suffire à l'annoncer. Des annonces de plan simples et courtes sont bien plus faciles à appréhender pour un correcteur ou une correctrice fatigué.e... et peuvent faire toute la différence dans la correction et l'évaluation d'une copie !

En ce qui concerne le plan en lui-même, on peut rappeler qu'en économie, la simplicité est souvent une grande alliée. On pouvait par exemple tout à fait construire un plan fondé sur la différenciation classique microéconomie / macroéconomie / optimalité collective (externalités et biens communs), ou sur l'articulation optimalité individuelle / optimalité collective. De façon générale, on ne saurait trop conseiller aux candidat.e.s de proposer des plans simples et structurés (sans pour autant tomber dans le lieu commun) plutôt que de chercher l'originalité à tout prix. Le jury recommande également vivement aux candidat.e.s de ne pas dévier et délayer leur ligne d'argumentation principale pour présenter des points qu'ils ou elles ont l'impression de particulièrement bien maîtriser : en ce qui concerne les copies de concours, on ne saurait trop rappeler que la longueur n'est pas forcément synonyme de la qualité, et qu'une copie resserrée et proche du sujet vaut bien mieux qu'une copie diluée où figurent des éléments disparates.

Sur le contenu et l'argumentation : les propos normatifs, type « cafés du commerce », voire moralisateurs (« la consommation est-elle un vice ou une vertu ? ») sont à éviter absolument dans les copies de concours. Le programme en économie propose une très grande diversité d'éléments qui permettaient de discuter, sans jugements de valeur moralistes, les aspects bénéfiques comme néfastes de la consommation. Il est notamment dommage d'avoir eu dans certaines copies de longs développements sur le thème du « consommer mieux » sans recours aux notions d'externalités ou de biens communs. Le jury ne note pas à la page et il n'est pas utile de délayer ses propos (cela peut même plutôt avoir un effet contre-productif...). Le jury rappelle également, symétriquement, que l'objectif est de mettre ses connaissances au service d'une réflexion : il ne s'agit ni de multiplier les références trop allusives ni d'utiliser le sujet comme prétexte pour dérouler de longs

passages de cours : il faut exposer clairement les théories et illustrations empiriques en les articulant bien au sujet.

Au niveau des références, les bonnes et très bonnes copies se sont référées non seulement aux auteurs « classiques » tels que Keynes, Friedman, Modigliani ou Pigou (qui pouvaient d'ailleurs suffire pour obtenir une bonne note s'ils étaient bien employés), mais également, pêle-mêle, aux travaux de Hardin (qui ne comporte pas de « g » final), d'Ostrom (qui est une femme), d'Engel (sans « s » final), de Piketty, ou encore de Veblen.

Outre les références aux auteur.e.s, et comme les années précédentes, le jury a mis en valeur les copies qui articulaient leur réflexion avec des éléments empiriques, concrets, tirés de la littérature académique, mais aussi de faits historiques, économiques et sociaux au programme, ou simplement de l'actualité. Le jury rappelle de nouveau que les connaissances acquises dans le cadre du programme, et les argumentations attendues lors de l'épreuve d'économie du concours, doivent être mises en relation et en dialogue avec le réel. Ces exemples doivent néanmoins être pertinents et bien maîtrisés : le jury a été particulièrement marqué du choix d'un.e candidat.e d'illustrer la notion de « doux commerce » (sic) par l'exemple historique du commerce triangulaire. Le jury se permet de rappeler que le commerce triangulaire, quintessence de la dynamique colonialiste européenne, accompagnée de la destruction de peuples et de cultures des Amériques, et de la déportation de millions d'Africains réduits en esclavage, n'est pas véritablement une illustration d'une situation d'« échanges mutuellement avantageux ».

Au sujet des schémas : ils peuvent être très utiles à l'argumentation, et distinguer une copie, mais ils doivent être réalisés et judicieusement employés. Attention à ne pas les faire trop petits, à les soigner et à les commenter suffisamment pour qu'ils apportent quelque chose à la démonstration. Quelques erreurs trop fréquentes ont été relevées :

- En microéconomie, dans la représentation de l'arbitrage entre deux biens, certaines copies proposent des courbes d'indifférence qui se croisent (ce qui n'est pas possible selon les hypothèses néoclassiques de rationalité), indiquent les « prix » en ordonnée et les « quantités » en abscisse, ou encore représentent mal la modification du prix d'un des biens ou l'augmentation du revenu.

- La théorie du cycle de vie fait dans la plupart des copies l'objet d'une représentation graphique, mais très souvent incomplète, incohérente (le patrimoine commence à remonter alors que la consommation est encore supérieure au revenu), voire fantaisiste (la consommation est parfois représentée par une courbe en cloche).

- En macroéconomie, le jury rappelle à nouveau que la courbe LM fournit par son nom même un bon moyen mnémotechnique de la représenter (« LM = elle monte »).

Pour finir, quelques éléments plus de détail :

- Le jury a été étonné de voir tant de copies consacrer des sous-parties entières à la question du profit des monopoles, qui était assez éloigné du sujet, et qui prenaient de la place et du temps dans l'argumentation, au détriment des thématiques bien plus pertinentes.

- Le jury conseille aux étudiant.e.s d'éviter de s'appuyer sur des oppositions simplistes, parfois caricaturales et souvent erronées, du type *théorie contre empirique*, ou (exemple trouvé dans plusieurs copies) *statique néo-classique contre dynamique keynésienne*.
- Le jury rappelle que le terme « la théorie économique » est vraiment beaucoup trop vague, et doit être évité.
- L'équivalence Ricardienne, ou effet Ricardo-Barro, n'a rien à voir avec l'incohérence temporelle.
- L'optimum de Pareto concerne l'allocation collective des ressources, et n'a aucun sens au niveau individuel (des phrases trouvées dans les copies telles que « cela permet à l'agent d'atteindre son optimum de Pareto » sont donc vides de sens).
- Un schéma standard de l'équilibre partiel parfaitement concurrentiel peut servir à montrer la maximisation du surplus collectif permise par la concurrence pure et parfaite, mais cette situation n'implique pas – comme écrit dans plusieurs copies – qu'il y a égalisation des surplus respectifs des consommateurs et des producteurs.
- La caractéristique qui définit les biens d'expérience (à la Nelson (1970)) n'est pas que l'utilité marginale liée à leur consommation est croissante, mais que leurs caractéristiques sont difficiles à déterminer précisément ex ante pour le consommateur, et sont révélées (comme l'utilité qui en résulte) par la consommation elle-même (contrairement aux biens de recherche, dont les caractéristiques et l'utilité connexe peuvent être connues ex ante).
- Enfin, le jury rappelle que malgré la très grande richesse de sa pensée et le caractère pionnier de ses réflexions, ce n'est pas Stuart Hall qui « a théorisé la notion d'homo oeconomicus » (sic). Le jury se félicite néanmoins que Stuart Hall soit connu des candidat.e.s.

Le jury joint à ce rapport un exemple de « bonne » copie (qui n'est pas la copie qui a obtenu 20/20 et majoré l'épreuve cette année).